

PRS 2023-202 : Composition du groupe contributeur : « Pertinence des soins »

Le groupe de travail s'appuie sur l'Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins = IRAPS (cf. article R 162-44-1 du code de la sécurité sociale)

Représentants du groupe :	Institution représentée
Le Directeur général de l'ARS ou son représentant	ARS Centre-Val de Loire
Le directeur coordonnateur de la gestion du risque du régime général ou son représentant	DCGDR Centre-Val de Loire
Le directeur délégué de l'Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (ARCMSA) ou son représentant	ARCMSA
Dr Grégoire RANGE (titulaire) – CH Chartres	FHF
M. Jean VILLETTE (titulaire) Directeur SSR La Menaudière Mme Delphine DEDENIS (suppléante) Directrice AIRBP	FEHAP
M. Stanislas TAKOUGNADI (titulaire) Directeur Institut Médical de Sologne M. le Docteur Gilles ASPE (suppléant) Président CME - Pôle Santé Mentale La Confluence	FHP
M. Tony-Marc CAMUS (titulaire) Directeur ASSAD-HAD en Touraine M. David GUYERE (suppléant) Directeur HAD Val de Loire	FNEHAD
M. Le Dr Luc DALMASSO (titulaire) Président CME CH Blois – Président IRAPS	PCME
Mme Véronique BIANCO (titulaire) – Coordinatrice générale des soins CHR Orléans Mme Christine MORICEAU (suppléante) – Directrice des soins et des parcours – CHU Tours	Directeurs des soins
Pr Thierry LECOMTE (titulaire) - PU-PH au CHU de Tours – Vice-Président IRAPS Pr Mathias BUCHLER (suppléant) - PU-PH au CHU de Tours	Faculté de médecine
Dr Popa RADU (titulaire) Dr André THES (suppléant)	URPS Médecins libéraux

M. Jean-Marc FRANCHI (titulaire) Mme Vanessa AUROUX (suppléant)	URPS Pharmaciens
M. Philippe JAUBERTIE (titulaire) M. Morgan COLAS (suppléant)	URPS Masseurs-Kinésithérapeutes
Mme Stéphanie BROILLIARD (titulaire) Mme Magali FLORANCE (suppléante)	URPS Infirmiers
Mme Danièle DESCLERC-DULAC (titulaire) Présidente de FAS Mme Françoise GUILLARD-PETIT (suppléante) Association des Paralysés de France	Représentants des usagers

Un sous-groupe travaille sur le thème : Promouvoir la pertinence de l'utilisation des produits de santé et réduire la iatrogénie médicamenteuse.